



Vent voiture avec carte grise d'une personne décédée

Par **cathyb**, le **28/07/2011** à **12:05**

Bonjour,

Après le décès de mon père m'est revenue un véhicule, dont je n'avais pas usage et que j'ai oublié dans un garage .

Aujourd'hui, j'ai possibilité de vendre cette voiture, mais la carte grise est toujours au nom de mon père (décédé)

puis je, sans enfreindre la loi, vendre cette voiture sans changer le nom de la carte grise .

Il me semble que le changement de propriétaire sur la CG va me coûter plus cher que ne vaut la voiture !

merci de votre réponse

Attestation notariée de dévolution successorale , à joindre à la CG barrée - vendu , et aux certif de vente et non - gage